

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2009**

55/2009

**AVENANT N°11 A LA CONVENTION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DECENTRALISE
A CHAMARANDE**

Vu la délibération N°95/1998 du Conseil Municipal en date du 25 septembre 1998 relative à la convention passé entre la commune de Chamarande et la commune d'Etréchy,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

APPROUVE l'avenant N°11 à la convention sus-visée en titre de l'année scolaire 2009/2010 tel qu'annexé à la présente.